

Sirène By-alarm Plus d'extérieur auto-alimentée, à brancher sur la centrale via BUS, 2 haut-parleurs piézoélectriques, signalisation d'alarme à leds, alimentation 13,8 Vcc, pose en saillie. Batterie tampon non comprise. Niveau à bulle de montage, led d'état installation, protection anti-ouverture, anti-arrachement et anti-mousse.

La sirène, branchée au BUS mais est auto-alimentée à l'intérieur, est gérée à travers un microprocesseur qui permet de monitorer constamment tous les paramètres du dispositif. La sirène reçoit l'alimentation et les commandes directement à travers le BUS.

BRANCHEMENTS

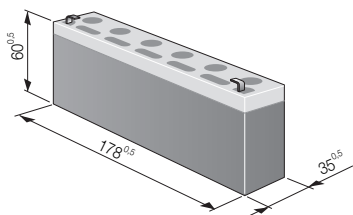
La connexion avec la centrale passe par un câble blindé à 4 fils (ou plus).

Attention : Brancher la gaine sur une des bornes de masse (ou GND) uniquement côté centrale et lui faire suivre tout le BUS sans la brancher à la masse d'autres points.

La connexion de la sirène passe par les bornes « + D S - ».

BATTERIE DE LA SIRÈNE (NON COMPRISE)

Elle alimente la sirène en cas d'effraction et/ou de coupure de courant sur la ligne de raccordement avec le reste de l'installation. Elle doit toujours être présente car, en cas d'alarme, elle fournit l'énergie nécessaire pour développer la puissance sonore prévue et pour alimenter le feu clignotant. Elle conserve sa charge à travers l'alimentation à 12 V.



N.B. Respecter les polarités durant l'installation (rouge=positif, noir=négatif).

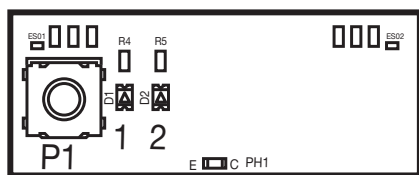
Si la batterie est à plat et la tension est inférieure à 10,5 V, la sirène cesse de retentir mais conserve les signaux lumineux.

INSTALLATION

1. Choisir la position appropriée à l'installation du dispositif. Installer la sirène sur une surface plane et en une position difficile d'accès mais bien visible afin qu'elle conserve sa fonction de dissuasion contre toute tentative d'effraction.
2. Couper l'alimentation électrique.
3. Retirer le couvercle.
4. Faire passer les câbles à travers l'orifice passe-câbles.
5. Pour valider la fonction anti-arrachement, insérer la vis dans l'orifice prévu à cet effet ; vérifier si le microswitch se trouve sur une position plus basse que la vis.
6. Insérer la batterie tampon dans son logement et la câbler en respectant les polarités.
7. Câbler la sirène.
8. Procéder à l'attribution.
9. Fermer le couvercle en centrant les orifices puis visser à l'aide des vis comprises. Le microswitch de sabotage se ferme et la led DL7 (rouge) clignote toutes les 2 s sur un total de 20 s ; une fois le clignotement terminé, la sirène est dans les conditions de fonctionner.

CONFIGURATION

Après avoir attribué la sirène (à travers le poussoir P1 et les leds 1 et 2), il est possible de la configurer à travers la programmation de la centrale.



Pour tous les détails, consulter les manuels d'installation du système By-Alarm Plus et du logiciel By-alarm Plus Manager.

FONCTIONNEMENT

La sirène effectue plusieurs types de signalisations lumineuses et sonores ; ces signalisations se déclenchent ou pas en fonction de la catégorie de l'évènement déclencheur et selon la façon dont la centrale a été programmée. Pour certaines de ces catégories, il est possible de programmer la durée de la signalisation et la présence/vitesse du feu clignotant.

TYPES DE SIGNALISATION

Feu clignotant

Le signal lumineux à haute intensité est provoqué par un flash stroboscopique. Le feu clignotant se déclenche à une fréquence de 36 ou 108 flashes/minute en l'absence de courant ou en cas de sabotage, s'il a été programmé en conséquence.

Led d'état

Deux leds auxiliaires se trouvent sur les côtés du feu clignotant et font office de signalisation d'alarme et de support à la programmation.

Durant la phase d'installation, la led DL7 (rouge) se comporte de la façon suivante :

- Allumée = installation en cours, couvercle ouvert. Dans cette condition, la sirène n'émet aucun signal sonore ou lumineux.

- Clignotante = à la fermeture du couvercle, la led clignote pendant 20 s pour signaler que le fonctionnement normal de la sirène est sur le point d'être rétabli. Lorsque la led cesse de clignoter, la sirène reprend son fonctionnement normal.

En fonctionnement normal, la led d'état s'allume en cas de signalisation, en fonction de sa programmation.

Durant le fonctionnement normal, la led DL8 (verte) s'allume en cas de signalisation, en fonction de sa programmation.

Leds de programmation

Les leds 1 et 2 en phase d'attribution indiquent l'adresse attribuée au dispositif.

Signal sonore

La catégorie de l'évènement programmé pour déclencher la sirène détermine le type de tonalité parmi celles qui sont disponibles.

ACTIVATIONS DE LA SIRÈNE

Les sirènes peuvent être activées par la centrale et par des évènements générés directement par la sirène en

cas d'absence de la communication sur le BUS. Les activations terminent lorsque l'une

des conditions suivantes se présente :

- le rétablissement de la condition de repos ;

- l'échéance du temps maximum d'alarme.

Évènements de la sirène

La sirène 03826 déclenche des évènements auxquels il est possible d'associer une ou plusieurs signalisations.

Évènement sirène	Action/signalisation
Absence d'alimentation	Programmable via logiciel By-alarm Plus Manager (consulter le manuel correspondant)
Problèmes de batterie	Évènement de panne sur la centrale
Anti-mousse sale	Évènement de panne sur la centrale
Effraction sirène : - ouverture couvercle/arrachement du mur - anti-mousse - attaque thermique (augmentation/ diminution rapide de la température ; lance thermique ou congélation forcée)	Évènement de sabotage sur la centrale



CONSIGNES D'INSTALLATION

L'installation doit être confiée à des techniciens qualifiés et exécutée conformément aux dispositions qui régissent l'installation du matériel électrique en vigueur dans le pays concerné.

CARACTÉRISTIQUES

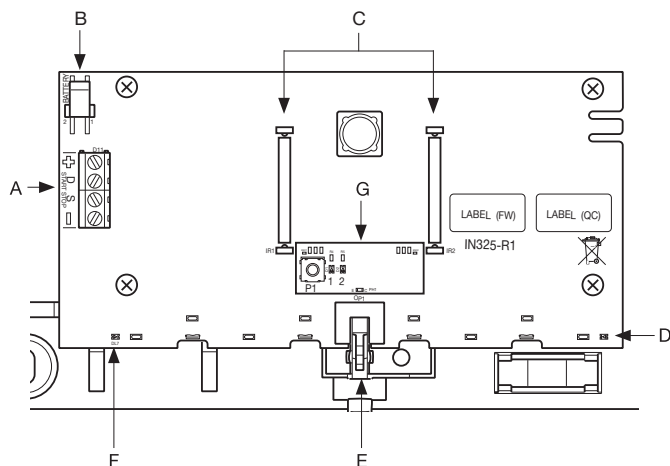
- Tension d'alimentation :
 - nominale : 13,8 V
 - plage : de 9 à 16 V
- Absorption :
 - 220 mA en marche
 - 140 mA en veille
- Niveau de pression sonore : 108 dB
- Niveaux minimums de pression sonore à 1 m :
 - tonalité 1 : 99,0 db(A)
 - tonalité 2 : 98,6 db(A)
 - tonalité 3 : 98,4 db(A)
 - tonalité 4 : 97,4 db(A)
- Fréquence de son : 2000 Hz/3000 Hz
- Clignotements par minute : 36, 108
- Batterie acceptée : 12 Vcc 2,1 Ah classe d'inflammabilité UL94-HB
- Tension de signalisation « batterie faible » : 11,5 Vdc
- 2 haut-parleurs piézoélectriques
- Témoin lumineux flash stroboscopique
- Dispositif anti-ouverture
- Dispositif anti-arrachement
- Boîtier plastique
- Contrôle et charge de la batterie en fonction de la température ambiante
- Température de fonctionnement : -25...+55 °C
- Indice de protection IP34
- Niveau de sécurité : 3
- Classe environnementale : IV
- Dimensions (L x H x P) : 218 x 237 x 54,7 mm

CONFORMITÉ AUX NORMES

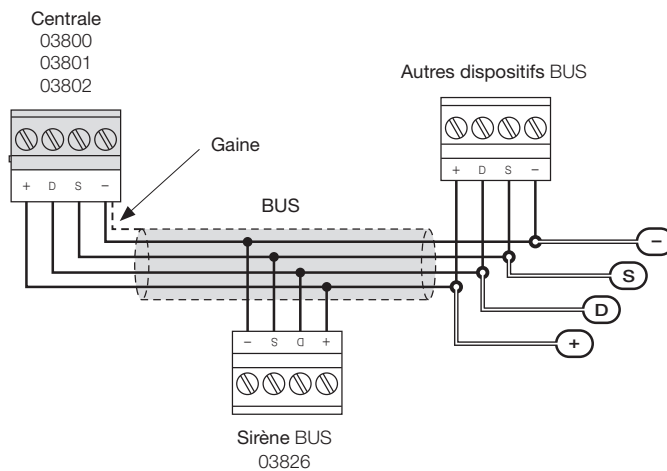
Directive CEM. Directive RoHS

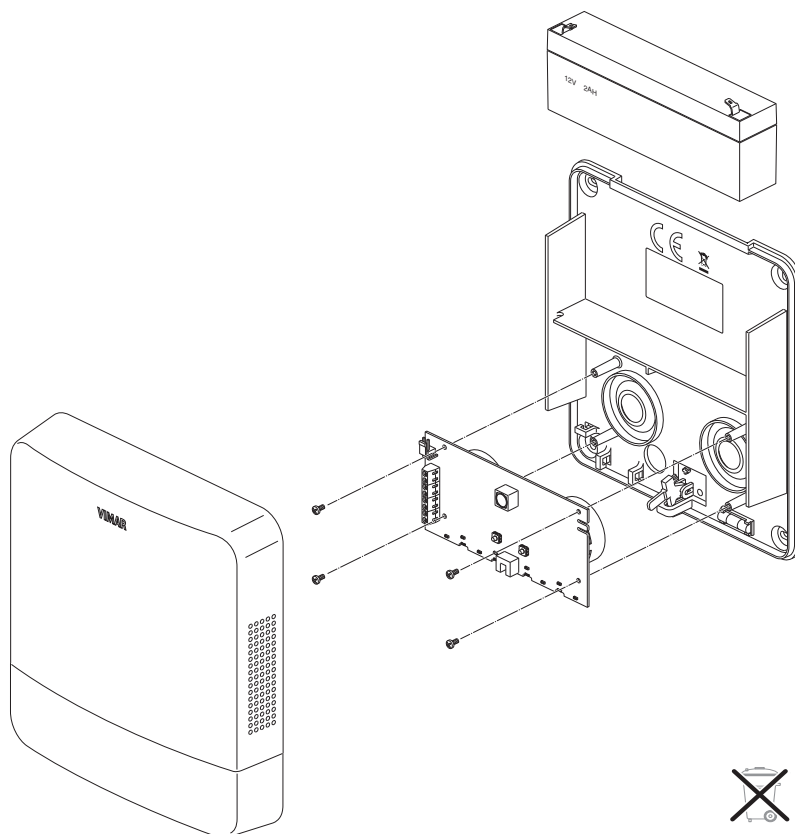
Normes EN 62368-1, EN 50130-4, EN 50130-5, EN 55032, EN 50131-4, EN IEC 63000.

Règlement REACH (EU) n° 1907/2006 – art.33. Le produit pourrait contenir des traces de plomb.

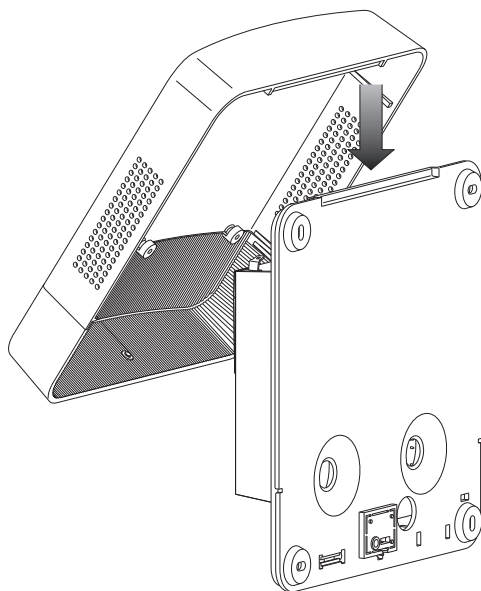
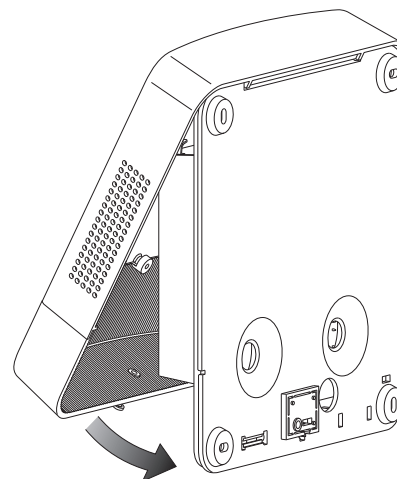
VUE DE FACE (après l'ouverture du couvercle)


- A : Bornes +, D, S, - pour la connexion du BUS
- B : Câbles batterie
- C : Dispositif anti-mousse
- D : Led d'état DL8 - Verte
- E : Dispositif anti-sabotage/anti-arrachement
- F : Led d'état DL7 - Rouge
- G : Poussoir P1 et leds d'attribution

BRANCHEMENTS


INSTALLATION
1.

ATTENTION !

En cas de remplacement, jeter les piles dans les conteneurs prévus pour le tri sélectif.

2.

3.

DEEE - Informations destinées aux utilisateurs

Le pictogramme de la poubelle bariée apposé sur l'appareil ou sur l'emballage indique que le produit doit être séparé des autres déchets à la fin de son cycle de vie. L'utilisateur devra confier l'appareil à un centre municipal de tri sélectif des déchets électroniques et électrotechniques. Outre la gestion autonome, le détenteur pourra également confier gratuitement l'appareil qu'il veut mettre au rebut à un distributeur au moment de l'achat d'un nouvel appareil aux caractéristiques équivalentes. Les distributeurs de matériel électronique disposant d'une surface de vente supérieure à 400 m² retirent les produits électroniques arrivés à la fin de leur cycle de vie à titre gratuit, sans obligation d'achat, à condition que les dimensions de l'appareil ne dépassent pas 25 cm. La collecte sélective visant à recycler l'appareil, à le retraiter et à l'éliminer en respectant l'environnement, contribue à éviter la pollution du milieu et ses effets sur la santé et favorise la réutilisation des matériaux qui le composent.